

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

CT303 Comptabilité 3			
Code	ECCM3B03CPE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Coralie VAN HOUTTE (coralie.van.houtte@helha.be) Simon NKUETE (simon.nkuete@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser les spécificités comptables et fiscales des différentes formes de rémunérations, d'ATN et d'avantages sociaux.

Maîtriser la comptabilité des grands groupes et le management des risques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
 - 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
 - 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles
- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
 - 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises
- Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**
 - 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
 - 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion
- Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
 - 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
 - 4.3 Vérifier la conformité des documents aux exigences légales
 - 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
 - 4.5 Optimiser le système d'information comptable
- Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
 - 5.5 Développer et assurer le suivi des procédures de contrôle interne

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de maîtriser les spécificités comptables et fiscales des différentes formes de rémunération;
- de journaliser les différentes pièces justificatives liées à la comptabilité salariale;
- d'identifier les différentes liaisons entre les entités, d'établir les comptes annuels consolidés;
- de maîtriser l'organisation de l'entreprise, d'identifier ses faiblesses et d'apporter des mesures de

contingence.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECCM3B03CPEA Comptabilité 24 h / 1 C

ECCM3B03CPEB Consolidation 24 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM3B03CPEA Comptabilité 10

ECCM3B03CPEB Consolidation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général: la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions:

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. la non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Comptabilité			
Code	3_ECCM3B03CPEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Coralie VAN HOUTTE (coralie.van.houtte@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser les spécificités comptables et fiscales des différentes formes de rémunérations, d'ATN et d'avantages sociaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Comptabilité :

A l'issue de cette AA, l'étudiant sera capable, à partir de pièces justificatives ou de cas concrets :

- d'assurer la tenue correcte des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels d'une entreprise.
- de comptabiliser des salaires, des avantages de toute nature (et de maîtriser l'aspect fiscal de ces ATN), des avantages sociaux extra-légaux et des remboursements de frais.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Comptabilité :

- Les différentes formes de rémunérations, les ATN, les avantages sociaux et les remboursements de frais : maîtrise des aspects comptables et fiscaux, compréhension des impacts pour l'entreprise ainsi que pour le travailleur ou le dirigeant;
- L'enregistrement comptable sur base de pièces justificatives;
- Les calculs d'éléments salariaux de base, nécessaires aux tâches comptables et au conseil client.

Démarches d'apprentissage

Comptabilité :

- Cours magistral et/ou capsules d'apprentissage en ligne;
- Exercices
- Correction des exercices en classe ou de manière autonome sur base de la publication des corrigés détaillés;
- Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Comptabilité :

- Séances de questions/réponses en présentiel ou via Teams
- Il est de la responsabilité de l'étudiant de solliciter une séance de questions/réponses s'il en ressent le besoin. la démarche de RDV avec le professeur viendra de l'étudiant.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Comptabilité :

- Syllabus (théorie et exercices)
- Annexes
- Note de cours (prise par les étudiants, non mis en ligne)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur les syllabi et les notes de cours.

En fonction des conditions sanitaires, si l'examen ne peut se faire en présentiel, il pourra être remplacé par un examen écrit ou oral en distanciel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général: la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS des activités d'apprentissage.

Exception: En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Consolidation			
Code	3_ECCM3B03CPEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Simon NKUETE (simon.nkuete@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Maîtriser la comptabilité des grands groupes et le management des risques. Ce cours s'inscrit dans le volet consacré à l'étude du phénomène des groupes de sociétés dans la vie économique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Consolidation :

L'objectif de cette AA est d'introduire les étudiants aux méthodes de gestion comptable des groupes de sociétés et à l'analyse des informations financières diffusées par l'entité consolidée en conformité avec les normes comptables internationales.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Consolidation :

Définition du périmètre de l'entité consolidée et les méthodes d'organisation à mettre en oeuvre pour collecter et fiabiliser l'information à consolider;
Etude des différentes étapes du processus de consolidation;
Analyse des informations consolidées;
Gestion de l'entreprise par la compréhension du management des risques de l'entité.

Démarches d'apprentissage

Consolidation :

Cours magistral
Présentation PowerPoint ponctuée d'exemples pratiques
Notions théoriques entrecoupées d'exemples;
Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Consolidation :

Séances de questions/réponses

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Consolidation :

Présentation PowerPoint, illustrations de cas réels et d'articles de presse d'actualité.
Note de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

En fonction des conditions sanitaires, si l'examen ne peut se faire en présentiel, il pourra être remplacé par un examen écrit ou oral en distanciel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général: la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exception : En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).